

Le 18 janvier 2024

Oui, parlons des 1000 MJC de France !

Suite à la conférence de presse présidentielle du 16 janvier, MJC de France salue la volonté de renforcer la construction de la citoyenneté, l'accès à la culture et au sport. Précédemment, la Ministre de la Culture avait exprimé l'intention de lutter contre les inégalités d'accès à la culture notamment via les maisons des jeunes et de la culture (MJC) (Le Parisien du 14/01/24). Alors oui, parlons des MJC : elles se tiennent prêtes à échanger avec le gouvernement pour développer leurs actions !

Dans les 850 collectivités locales où elles sont présentes, les MJC offrent des espaces de découverte, de co-construction, d'expression, d'expérimentations par l'éducation, la culture et le sport. L'attachement à la République et la citoyenneté s'y construisent au quotidien, via des actions concrètes, par un ensemble d'expériences sensibles vécues tout au long de la vie dans une visée émancipatrice.

"Nous croyons à une formation à la citoyenneté par la pratique, en complément de la transmission des valeurs républicaines par l'école, par la prise de responsabilités progressive au sein de nos associations, que ce soit pour s'engager dans un conseil de maison, organiser un festival, programmer un concert avec un groupe de jeunes, bâtir un skate park ou planifier un séjour de vacances..."

Jean-Yves Macé, président de MJC de France

Ce travail est réalisé au quotidien par les bénévoles et professionnels avec le soutien des collectivités et de l'Etat à l'image des Bazars, rencontres des pratiques culturelles en amateur. L'articulation entre MJC locales, réseaux régionaux et réseau national permet de créer les conditions d'une rencontre entre des centaines de jeunes issus de cultures, classes sociales, et territoires différents avec des artistes, des techniciens, des animateurs pour créer collectivement un objet artistique sur la base d'une rencontre éphémère**.

Pour pérenniser et renforcer ce type d'actions, les MJC et leurs réseaux ont besoin d'être davantage soutenus dans leurs rôles au quotidien.

Le 18 janvier 2024

La ministre de la Culture indique que "tout n'est pas forcément une question d'argent". Néanmoins, les structures et leurs réseaux ont besoin d'avoir une visibilité accrue sur le long terme permettant de mobiliser des professionnels qualifiés dans une période de forte difficulté de recrutement.

"On observe que la recherche de financement est une activité à part entière pour les structures associatives, qui se fait trop souvent au détriment de leurs missions d'éducation populaire. Par exemple, certaines MJC consacrent 25% de leur salariat à temps plein pour répondre à des appels à projets et assurer ainsi la pérennité de leur projet associatif. Les conséquences de l'inflation et la crise de l'attractivité de nos métiers liée à de trop faibles rémunérations nécessitent une prise en compte à la hauteur des enjeux et des ambitions partagées par les pouvoirs publics."

Patrick Chenu, directeur de MJC de France

MJC de France et son réseau répondront présents pour construire les réponses concrètes et opérationnelles aux ambitions du gouvernement.

Alors oui parlons des MJC !

A propos

Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, mobilisant les savoir-faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXIème siècle.

MJC de France, c'est un réseau de 1000 associations locales, organisées régionalement, dont les actions bénéficient à près de 4 millions de personnes et qui s'appuie sur 43 000 bénévoles et 17 500 salariés pour coconstruire des projets locaux au service de l'intérêt général.

**Contact presse : Florentine Collette 06.58.72.21.42 - florentine@florentinecollette.fr
Responsable plaidoyer : Antoine Petitmangin 07.86.24.80.82 - apetitmangin@cmjcf.fr**